

# LA REFORME DE LA FISCALITE DE L'URBANISME

*Journée d'études du 15 février 2010*

- Avant-propos :

Cette journée d'études a été organisée sous l'égide du GRIDAUH en collaboration avec Ministère de l'écologie de l'énergie du Développement durable et de la mer (MEEDDM) dans le cadre de la convention prévoyant une participation du GRIDAUH à l'élaboration et à l'évaluation de la faisabilité de la réforme de la fiscalité de l'urbanisme et de l'aménagement.

L'objectif de cette journée était de réunir un certain nombre d'intervenants (organismes professionnels et associations d'élus) intéressés par la fiscalité de l'urbanisme afin de recueillir leurs avis sur l'avant-projet de texte de la « Taxe d'aménagement ».

Le dossier présenté ici se base sur un avant-projet de texte initial en date de février 2010. Les débats qui s'ensuivent s'appuient donc sur cette version du texte.

Depuis cette date, et au regard des avis et des remarques exprimés lors de cette journée, le dispositif et l'avant-projet de texte ont connu des modifications.

• Vous trouverez dans ce dossier :

❖ Le Programme de la journée d'études

❖ Les 2 présentations PowerPoint suivantes :

→ *La taxe d'aménagement : Une nouvelle fiscalité de l'urbanisme pour une occupation économe de l'espace* par M. Lallement

→ *La taxe locale d'aménagement : Les expérimentations* par Mme Dutilleux et Mme Sarah

❖ La nouvelle taxe locale d'aménagement : une clarification et une meilleure productivité de la fiscalité de l'urbanisme par M. Jégouzo

❖ La taxe locale d'aménagement et le projet de loi portant engagement national pour l'environnement par M. Lebreton

❖ Le compte rendu de la journée d'études

❖ Le compte rendu de la table ronde (publication à venir)